

L'appel de deux parlementaires à rapatrier les enfants français prisonniers en Syrie : "Ils sont innocents !"

par **Sophie Parmentier**

C'est un « électrochoc » que veulent créer le sénateur communiste Pierre Laurent et le député LR-UDI Pierre Morel-À-L'Huissier. Ils appellent les parlementaires à réclamer le rapatriement des 200 enfants français prisonniers au Kurdistan syrien, avec leurs mères djihadistes. « Ces enfants sont innocents », clament-ils.



Une femme et ses enfants au camp d'al-Hol géré par les Kurdes © AFP / Delil SOULEIMAN

Le premier est communiste, le deuxième se présente comme étiqueté LR-UDI, et précise « *plus centriste que LR* ». Le premier s'appelle **Pierre Laurent**, le deuxième **Pierre Morel-À-L'Huissier**. Ils sont presque aux antipodes de l'échiquier politique, mais sont soudés comme jamais pour « *secouer les consciences de leurs collègues parlementaires* ». Ils viennent de leur écrire une lettre, dans laquelle ils les alertent sur la situation de ces deux cents enfants français, des enfants de djihadistes, tous prisonniers avec leurs mères depuis qu'elles ont été capturées par les Kurdes, en Syrie. Cela fait deux ans que la plupart de ces enfants sont retenus dans les camps de Roj et Al-Hol. Mais d'autres, qui avaient été arrêtés avant la défaite de Daech, y croupissent depuis déjà trois ans.

Un débat national réclamé

« *Ces enfants sont innocents, notre devoir est de les protéger* », clament en chœur Pierre Laurent et Pierre Morel-À-L'Huissier. « *On ne peut pas se taire* », tonnent-ils. « *Il faut monter le ton, augmenter la pression, pour faire bouger les lignes et obtenir*

le rapatriement de ces enfants et de leurs mères. D'un point de vue humanitaire, la situation est évidemment insupportable et ce rapatriement est l'évidence » pour Pierre Laurent, qui s'est engagé publiquement depuis plusieurs mois pour le retour de ces enfants. Avec Pierre Morel-À-L'Huissier, ils se sont rendus jusqu'à l'Élysée. Et Pierre Laurent regrette que « *l'Élysée organise une chape de plomb autour de la situation de ces enfants, un silence* ».

Pour Pierre Morel-À-L'Huissier, c'est précisément en allant à l'Élysée « *qu'il y a eu la goutte d'eau qui a fait déborder le vase* ». Il raconte que la conseillère juridique d'Emmanuel Macron leur a dit ceci : « *On comprend votre position, mais il y a deux positions qui s'affrontent, l'une pour le rapatriement total de tous les enfants français retenus en Syrie, l'autre pour un rapatriement au cas par cas* ». Un discours que Pierre Morel-À-L'Huissier a trouvé « *inacceptable* », car « *à l'Élysée, ils n'avaient aucun argument* ». Officiellement, le président de la République énonce depuis au moins deux ans une seule doctrine, « le rapatriement au cas par cas », sans que les critères ne soient très clairement établis, et ils ont d'ailleurs évolué au fil des mois, depuis le premier rapatriement de cinq enfants, dans un avion militaire du gouvernement, en mars 2019.

“ **"Si nous continuons par inertie à cautionner le silence coupable de l'exécutif, si nous l'aidons en détournant les regards à transformer ces enfants de chair en enfants fantômes, alors nous aurons été les parlementaires qui ont laissé mourir des enfants innocents".**

Ces cinq enfants étaient orphelins. Depuis presque deux ans, trente autres bambins ont été choisis par le gouvernement pour être rapatriés. Soit car le Quai d'Orsay avait estimé qu'ils étaient « *particulièrement vulnérables* ». Soit parce que leurs mères ont accepté de se séparer de leurs enfants. C'est ce qu'il s'est passé en janvier dernier, avec le rapatriement de sept enfants, issus de trois fratries ; trois mères ont signé des papiers au gouvernement français pour donner leur feu vert à ce départ vers la France, sans elles. Un « *cas par cas* » que dénoncent Pierre Laurent et Pierre Morel-À-L'Huissier. Car à leurs yeux, tous les enfants français qui sont retenus dans les camps du Kurdistan syrien sont aussi vulnérables les uns que les autres.

Des enfants « *qui vivent dans des conditions inhumaines, en zone de guerre, dans des camps insalubres où règnent la terreur et la violence* », écrit le député de Lozère Pierre Morel-À-L'Huissier. Et il conclut par des mots qu'il veut comme un « *électrochoc* » pour mettre ses collègues parlementaires devant leurs responsabilités et leurs consciences : « *Si nous continuons par inertie à cautionner le silence coupable de l'exécutif, alors nous aurons été les parlementaires qui ont laissé mourir des enfants innocents* ».



Dessin d'enfant français retenu dans un camp au Kurdistan syrien © Radio France / DR

Marc et Suzanne ont quatre petits-enfants dans le camp de Roj, en Syrie. Quatre garçons âgés de deux à dix ans, qui vivent sous une tente avec leur mère. Leur père, qui est le fils de Marc et Suzanne, et qui avait rejoint l'Etat Islamique avec femme et enfants, a été transféré en 2019 dans une prison irakienne ; une condamnation à mort a été prononcée contre lui en Irak. La mobilisation des deux parlementaires est pour ces grands-parents une bouffée d'espoir, alors qu'ils sont si désespérés, d'attendre depuis trois ans le retour de leurs petits-enfants. Le dernier de leurs petits-fils est né dans le camp cerné de grillages, à l'hiver 2018. Au printemps 2019, Marc et Suzanne ont tenté d'aller embrasser leurs petits-enfants, à Roj, comme ont le droit de le faire des ressortissants d'autres pays ; eux ont été empêchés par les gardes kurdes et ont à peine pu apercevoir deux de leurs petits-enfants quelques secondes, à travers le grillage du camp, dans ce désert de poussière hérissé de puits de pétrole qui font tousser les enfants.

**« Ils nous demandent : "Quand est-ce qu'on rentre Papi, Manou" ?
Qu'est-ce qu'on peut leur répondre ? »**

À distance, grâce à des messages de temps en temps, Marc et Suzanne continuent à avoir des nouvelles de leurs petits-enfants, quelques messages audio, parfois des photos. « *Nous voyons leur état petit à petit décliner, ils sont véritablement en train de dépérir, physiquement et moralement* », se désole Marc, qui égrène la longue liste des carences. Des carences alimentaires ; les enfants sont nourris avec des rations humanitaires de riz, du boulgour, des lentilles, du lait, du sucre, surtout. Des carences éducatives ; pas d'école. Des maladies, souvent, gastriques ou pulmonaires. Et puis le thermomètre qui affiche des températures négatives sous la tente l'hiver, dans cette prison à ciel ouvert. « *Ils sont vraiment en train de s'abîmer. Qu'est-ce qu'ont fait ces enfants pour mériter ça ? Ces enfants sont innocents !* », s'exclame Suzanne, la gorge nouée. « *Combien de temps on va attendre ? Ils ont toujours espoir de rentrer. Ils nous demandent : 'Mais quand est-ce qu'on rentre ?' Qu'est-ce qu'on peut leur répondre ?* »

« La lâcheté politique doit s'arrêter »

Albert, lui, a sa fille et son petit-fils de deux ans dans un camp syrien. Il se sent réconforté de voir « *que deux parlementaires s'engagent pour que la France des droits de l'Homme s'exprime et que la France respecte ses engagements* ». Il espère que d'autres vont les suivre, et qu'ils seront nombreux à interpellier le chef de l'État, pour demander le rapatriement de tous les enfants français encore détenus au Kurdistan syrien. Albert est en colère. Car il est persuadé que c'est le sondage de l'hiver 2019 qui a stoppé un ancien projet de rapatriement général, l'opinion publique étant défavorable, percevant ces enfants comme des « *bombes à retardement* ». Albert se fâche aussi contre « *la lâcheté politique* ». Il appelle **Emmanuel Macron** à avoir le courage de rapatrier ces enfants sans tenir compte des peurs de l'opinion. Albert cite **François Mitterrand** et **Valéry Giscard d'Estaing** qui ont, l'un aboli la peine de mort, l'autre légalisé l'avortement, en dépit des réticences de l'opinion.



Dessin d'enfant français retenu dans un camp du Kurdistan syrien © Radio France / DR

« C'est de l'enfance qu'on enlève à ces enfants »

Marie Dosé, célèbre avocate pénaliste extrêmement engagée pour le rapatriement de ces enfants, épaulé ces grands-parents. Elle est l'avocate de nombreuses familles au sein du Collectif des Familles Unies – dont font partie Marc, Suzanne, ou Albert. Devant les parlementaires et les familles, elle branche un enregistrement audio dans lequel on peut entendre ces mères, qui ont accepté le mois dernier de se séparer de leurs enfants, à Roj. Des mères en pleurs, qui racontent sur la bande les cris déchirants de leurs enfants au moment de l'adieu, quand des émissaires de la France ont emmené les bambins, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance depuis leur retour. Marie Dosé se bat, autant contre la séparation des mères djihadistes et de leurs enfants, que pour le retour des enfants. Depuis plusieurs années, elle a fait tous les recours possibles devant les tribunaux français et internationaux. Une récente décision de l'ONU lui semble de bon augure, « *car l'ONU dit que la France a le pouvoir de rapatrier ces enfants* ».

M^e Dosé rêve que l'initiative des parlementaires Pierre Laurent et Pierre Morel-À-L'Huissier impulse un « *courage politique qui manque* ». Elle fustige au passage le

garde des Sceaux dont elle estime qu'il a récemment « *piétiné sa robe d'avocat* », en expliquant lors d'une interview à *FRANCEINFO* que c'était difficile d'aller chercher des enfants français en Syrie, et que leurs mères devaient être jugées là-bas, au Kurdistan, alors qu'elles sont visées par des mandats d'arrêt en France. Marie Dosé s'emporte parce que « *le temps qui passe, c'est de l'enfance qu'on enlève à ces enfants* ». Elle se bat avec force pour les sauver, les faire rapatrier pour des raisons humanitaires. Mais aussi pour « *faire appliquer le droit* », la France ayant signé des conventions internationales qui érigent l'intérêt supérieur de l'enfant. Elle évoque aussi les risques sécuritaires, si ces enfants ne rentrent pas, et deviennent adultes, dans des camps où la colère aura grandi avec eux. Elle cite le coordonnateur des juges antiterroristes, **David de Pas**, qui instruit des dossiers contre les mères djihadistes et avait pris position pour le retour des mères avec leurs enfants, pour des raisons sécuritaires. Pendant que Marie Dosé parle de « *l'urgence du rapatriement* », l'une de ses clientes, **Pascale Descamps**, 55 ans, entame son dix-septième jour de grève de la faim, pour réclamer précisément elle aussi, le rapatriement de sa fille, qu'elle dit atteinte d'un cancer du colon. Pascale Descamps assure que sa fille de 32 ans risque de mourir dans le camp de Roj, en Syrie, sous les yeux de ses petits-enfants. ■